

<p><b>Intitulé</b></p>	<p><b>Conseiller pédagogique départemental <i>Formation de la personne et du citoyen-Représentations du monde et de l'activité humaine (FPCRMAH)</i></b> <b>Domaines : Espace et Temps / Histoire / Géographie / Enseignement moral et civique</b></p>
<p><b>Affectation</b></p>	<p>Direction des services départementaux de l'Education nationale Le Mans</p>
<p><b>Secteur d'intervention</b></p>	<p>Le département</p>
<p><b>Missions</b></p>	<p><b>La définition des missions des CPC et CPD figure dans la fiche de poste « CPC/CPD » qui doit être également consultée.</b></p> <p><b>Les axes de travail</b> Le conseiller pédagogique départemental FPCRMAH exerce auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la mission FPCRMAH. Il est sollicité pour l'ensemble des dossiers qui relèvent de :</p> <p><b>1- L'accompagnement des enseignements en histoire, géographie, EMC aux cycle 2 et 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la mise en œuvre du programme d'Enseignement Moral et Civique en vigueur et du Parcours citoyen ;</li> <li>- Accompagner la mise en œuvre des programmes d'histoire et de géographie aux cycle 2 et 3 ;</li> <li>- Faire valoir la priorité <b>Respecter autrui</b> dans le cadre des fondamentaux ;</li> <li>- Soutenir l'acquisition et le partage des valeurs de la République ;</li> <li>- Accompagner et soutenir les pratiques pédagogiques dans les domaines historique, géographique et en EMC.</li> </ul> <p><b>2- Co-pilotage et co-animation du groupe départemental FPCRMAH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulser une dynamique de travail collaboratif ;</li> <li>- Accompagner la promotion et l'appropriation des ressources institutionnelles ;</li> <li>- Promouvoir et accompagner les concours et projets nationaux, académiques, départementaux et locaux ;</li> <li>- Exercer une veille pédagogique pour enrichir le portail FPCRMAH du site départemental et la lettre d'information départementale.</li> <li>- Concevoir et mutualiser des documents et ressources didactiques et pédagogiques ;</li> <li>- Recenser, analyser et promouvoir les ressources institutionnelles dans ces domaines.</li> </ul> <p><b>3- La formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir, organiser et conduire des formations en collaboration avec les membres du groupe à destination des enseignants et des formateurs ;</li> <li>- Concevoir et conduire des formations en histoire, géographie, EMC dans le cadre des orientations nationales, académiques et départementales du Plan de formation des enseignants.</li> </ul>

	<p><b>4- Les partenariats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager des partenariats ;</li> <li>- Consolider les partenariats ;</li> <li>- S'associer aux missions départementales: Egalité filles/garçons ; Climat scolaire/Respecter autrui ; Numérique/EMI ; Laïcité ; EDD.</li> </ul>
<p><b>Compétences / expérience / qualification requises</b></p>	<p><b>Compétences, capacités professionnelles, certification, expérience</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise pédagogique et didactique dans les domaines historique, géographique et EMC ;</li> <li>- Connaissance des programmes en vigueur ;</li> <li>- Capacité à impulser une dynamique collective au sein du groupe départemental FPCRMAH;</li> <li>- Loyauté et sens du service public ;</li> <li>- Disponibilité et réactivité ;</li> <li>- Capacités à communiquer, échanger, mutualiser, accompagner, travailler en partenariat ;</li> <li>- Maîtrise des usages numériques.</li> </ul> <p>Certification du CAFIPEMF. Expérience de formateur souhaitable.</p>
<p><b>Quotité</b></p>	<p>100%</p>
<p><b>Régime indemnitaire</b></p>	<p>NBI de 27 points de conseiller pédagogique Indemnité de fonction de conseiller pédagogique</p>